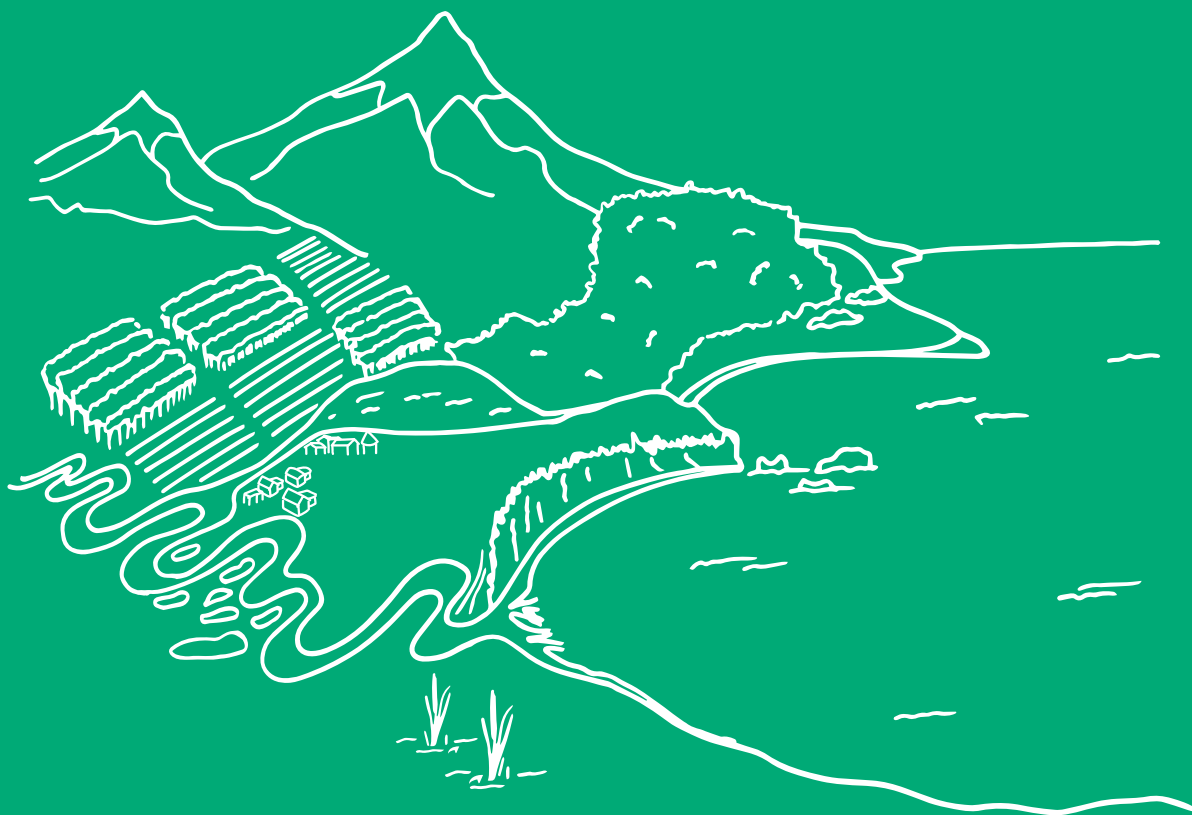


Adaptation fondée sur les écosystèmes :

Orientation sur la base d'un questionnaire pour évaluer l'efficacité



Sommaire

Pourquoi évaluer l'efficacité de l'EbA ?	2
Un processus à base de questionnaire pour évaluer l'efficacité de l'EbA	4
Utiliser la série de questions pour évaluer l'efficacité	6
Communiquer les résultats de l'évaluation	8
Annexe 1 : Questionnaire pour évaluer l'efficacité de l'EbA	10
Annexe 2 : Questionnaire pour évaluer l'efficacité de l'EbA avec un vocabulaire non technique	17
Annexe 3 : Glossaire des principaux termes techniques	19

Adaptation fondée sur les écosystèmes : l'utilisation de la diversité biologique et des services écosystémiques pour aider les populations à s'adapter aux effets adverses des changements climatiques¹.

Adaptation efficace fondée sur les écosystèmes : intervention qui a restauré, maintenu ou amélioré la capacité des écosystèmes à produire des services. Ces services vont à leur tour améliorer le bien-être, la capacité d'adaptation ou la résilience des populations humaines et réduire leur vulnérabilité. L'intervention aide aussi l'écosystème à résister aux impacts des changements climatiques et autres pressions².

1. CDB : Convention sur la diversité biologique (2009) Liens entre la biodiversité, l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques. Principaux messages du Rapport du deuxième Groupe spécial d'experts techniques sur la diversité biologique et les changements climatiques. CBD Technical Series No. 41. Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, Montréal, Canada.
2. Seddon et al. (2016) *Ecosystem-based approaches to adaptation: strengthening the evidence and informing policy. Research overview and overarching questions. Background Paper*. Londres, IIED. Disponible sur : <http://pubs.iied.org/G04045/>

Pourquoi évaluer l'efficacité de l'EbA ?

Malgré la vive attraction théorique de l'adaptation fondée sur les écosystèmes (EbA) et son application pratique potentielle pour satisfaire aux objectifs énoncés dans chacune des trois Conventions de Rio et dans les Objectifs de développement durable, l'approche n'est ni largement employée ni utilisée de manière systématique ni en passe d'être intégrée dans les processus politiques nationaux et internationaux.

Parmi les raisons à l'origine de ce constat, on peut citer :

- L'incertitude quant à la meilleure façon de financer l'EbA d'une manière localement durable sur le long terme
- Une inadéquation entre les effets à long terme du changement climatique et la dynamique à court terme des politiques et de la prise de décisions
- Le manque de modèles souples, de communication solide et de coopération entre les nombreux secteurs et multiples niveaux de gouvernance qui sont habituellement requis pour mettre en œuvre l'EbA, et
- Une assise factuelle bien mince concernant l'efficacité de l'EbA, y compris sa viabilité économique.

D'autre part, une approche de l'adaptation fondée sur les écosystèmes au niveau d'un projet est ardue, notamment parce que l'équipe de mise en œuvre a besoin de comprendre le contexte local, et d'avoir des compétences non seulement en développement et sciences sociales, mais aussi en écosystèmes et gestion de l'environnement, et en économie politique.

Être capable de mesurer l'efficacité de l'approche EbA, de générer des données factuelles qui puissent être communiquées facilement et appliquées à de nouveaux contextes pour concrétiser le potentiel pratique de l'EbA, serait un énorme progrès pour aider les communautés à accroître leur résilience face aux changements climatiques.

Pour appuyer cet objectif, tout en résolvant les problèmes décrits plus haut, l'IIED, l'UICN et le PNUE-WCMC ont conçu un processus d'évaluation des approches EbA. Cette note d'orientation le décrit, y compris les questions fondamentales autour desquelles il s'articule, en fournissant des conseils sur les personnes à interroger, comment et à quel stade d'un projet de recherche.

Parmi les interventions d'adaptation fondée sur les écosystèmes, on peut citer :

- La restauration des écosystèmes côtiers tels que les récifs coralliens, les mangroves, les systèmes de dunes et les marais salants, afin de dissiper l'énergie des orages tropicaux violents
- La gestion des zones humides et des plaines inondables pour empêcher les inondations et maintenir les débits moyens et la qualité de l'eau face à l'évolution des régimes de précipitations
- La conservation et la restauration des forêts et des autres couverts naturels pour stabiliser les pentes, empêcher les glissements de terrain et réguler les débits afin d'empêcher les crues éclair, et
- L'établissement de systèmes d'agroforesterie sains et variés pour faire face à la variabilité croissante des conditions climatiques.

À qui s'adresse ce processus d'évaluation ?

Ce processus a été conçu à l'intention des praticiens et des chercheurs qui mettent en œuvre des projets EbA ou qui s'intéressent à étudier leur efficacité. Les données probantes recueillies peuvent informer la planification et la mise en œuvre des projets EbA.

À quoi sert le processus d'évaluation ?

Le processus d'exploration, qui s'articule autour de quatre questions fondamentales suivies de deux niveaux de questions subsidiaires, permet de recueillir et d'organiser le plus possible de données probantes. Les réponses fournissent des détails importants pour évaluer et comparer l'efficacité d'une stratégie d'adaptation fondée sur les écosystèmes au plan écologique, social et économique.

L'application de l'approche à de nombreux sites différents permettra de faire évoluer les recherches et la mise en œuvre de l'EbA au-delà des études de cas pour élargir l'assise factuelle relative à son efficacité.

Les informations découlant de l'évaluation peuvent aussi aider les responsables politiques en matière de changement climatique à reconnaître l'efficacité d'une approche EbA puis, le cas échéant, les aider à intégrer les principes de l'EbA dans les processus nationaux et internationaux de planification et d'élaboration de politiques d'adaptation au climat.



Un processus à base de questionnaire pour évaluer l'efficacité de l'EbA

Les quatre questions fondamentales sont larges et englobent des détails concernant la façon dont une équipe de projet est susceptible d'évaluer et de comparer l'efficacité d'une approche EbA.

Le Tableau 1 énonce les questions cadres et comprend une série de neuf autres questions plus spécifiques et détaillées pour évaluer l'efficacité d'un projet EbA. Les questions cadres peuvent aussi être utiles pour guider la conception des projets EbA.

Dans l'Annexe 1 figure un questionnaire qui offre des détails complémentaires et des options de réponses permettant leur codification. Le contenu du questionnaire reflète le consensus grandissant autour de ce qui rend l'adaptation écosystémique efficace. L'exercice aidera à évaluer l'efficacité au niveau du projet et comblera les manques de connaissances plus généraux en matière d'EbA. Le questionnaire a été testé dans 13 projets distribués dans 12 pays dans le cadre du projet « Approches de l'adaptation fondée sur les écosystèmes : renforcer les données probantes et éclairer les politiques ».

Dans l'Annexe 2, le lecteur trouvera une série de questions pour les cas où les chercheurs et les praticiens veulent interviewer des répondants qui n'ont pas d'antécédents techniques dans l'adaptation écosystémique. Les questions emploient un vocabulaire non technique.



Tableau 1 : Questions cadres pour évaluer l'efficacité de l'EbA

1. Efficacité pour les sociétés humaines

L'initiative permet-elle (ou a-t-elle permis) à des communautés humaines de maintenir ou d'améliorer leur capacité d'adaptation ou leur résilience et de réduire leur vulnérabilité face aux changements climatiques, tout en augmentant les bénéfices accessoires qui promeuvent le bien-être à long terme ?

- 1.1 L'initiative EbA permet-elle (ou a-t-elle permis) de maintenir ou d'améliorer la résilience et la capacité d'adaptation des communautés locales et d'aider les groupes les plus vulnérables (p. ex. les femmes, les enfants et les populations autochtones) ? Dans l'affirmative, sur quelle durée ces bénéfices sont-ils (ont-ils été) ressentis et sont-ils (ont-ils été) équitablement distribués entre les différents groupes sociaux ?
- 1.2 Y a-t-il des bénéfices accessoires sociaux qui découlent de l'initiative EbA et, si oui, sont-ils (ont-ils été) équitablement distribués entre les différents groupes sociaux ?
- 1.3 Quel rôle l'engagement des parties prenantes au sein de l'initiative EbA joue-t-il (a-t-il joué) par le biais des processus participatifs et des connaissances autochtones ? L'utilisation de processus participatifs soutient-elle (a-t-elle soutenu) la mise en œuvre de l'EbA et renforce-t-elle (a-t-elle renforcé) la capacité d'adaptation ?

2. Efficacité pour l'écosystème

L'initiative permet-elle (a-t-elle permis) de restaurer, de maintenir ou d'accroître la capacité des écosystèmes à produire des services d'adaptation pour les communautés locales et permet-elle (a-t-elle permis) aux écosystèmes de résister aux impacts des changements climatiques et autres pressions ?

- 2.1 Quelles sont (ont été) les pressions qui ont (eu) un impact sur l'écosystème ou les écosystèmes locaux ? Comment ces pressions affectent-elles (ont-elles affecté) la résilience du ou des écosystèmes aux changements climatiques (et autres pressions) et leur capacité à fournir des services écosystémiques sur le long terme ?
- 2.2 À l'issue de l'initiative EbA, quels services écosystémiques ont été restaurés, maintenus ou augmentés et la résilience de l'écosystème a-t-elle changé ? Sur quelle(s) échelle(s) géographique(s) et quel(s) calendrier(s) ces effets se sont-ils fait sentir, et y a-t-il eu des compromis (ou des synergies) entre la fourniture des différents services écosystémiques à ces différentes échelles ?

3. Efficacité économique et financière

L'EbA est-elle rentable et économiquement viable sur le long terme ?

- 3.1 Quels sont les coûts et avantages économiques généraux de l'initiative EbA ? Dans quelle mesure est-elle rentable, de préférence par rapport à d'autres types d'interventions, et présente-t-elle des bénéfices économiques ou financiers durables sur le long terme ?

4. Questions politiques et institutionnelles

Quelles questions sociales, institutionnelles et politiques influencent la mise en œuvre d'initiatives EbA efficaces et quelle est la meilleure façon de surmonter les défis ?

- 4.1 Quels sont les principaux obstacles politiques, institutionnels et de capacités, ou au contraire les opportunités, pour la mise en œuvre de l'EbA aux niveaux local, régional et national sur le long terme ?
- 4.2 Le cas échéant, quelles sont les opportunités qui se sont fait jour pour une répliation, une mise à l'échelle ou une intégration de l'initiative EbA ou pour influencer les politiques et comment ?
- 4.3 Quels sont les changements dans l'administration locale, régionale et/ou nationale ou dans les politiques des bailleurs de fonds qui sont requis pour mettre en œuvre des initiatives EbA plus efficaces ?

Utiliser la série de questions pour évaluer l'efficacité

Quand poser les questions

Les chercheurs devraient demander aux personnes ayant un intérêt ou un enjeu dans le projet EbA de répondre aux questions détaillées dans le Tableau 1 et l'Annexe 1 dans une série d'entretiens semi-structurés.

Pour les projets qui touchent à leur terme ou qui sont achevés, les interviews peuvent être une activité isolée. Pour les projets en cours, les entretiens peuvent être répétés au fil du temps pour recueillir un ensemble de données plus riches. Cela permettra aux exécutants du projet, aux populations locales et aux communautés de réfléchir aux réponses données, d'en tirer des enseignements et, au besoin, de changer leur comportement ou leurs activités en conséquence.

Pour les projets qui ne font que commencer, ces questions peuvent servir à influencer la conception du projet. Pour choisir des indicateurs, par exemple, et pour identifier quelles données de référence ont besoin d'être recueillies pour mesurer l'impact du projet au fil de son déploiement et une fois qu'il est achevé.

Ces activités de suivi-évaluation devraient être répercutées dans la conception et la mise en œuvre à mesure que le projet progresse. Cela augmentera le potentiel pour des résultats efficaces et cela permettra à un chercheur d'apporter des améliorations continues au suivi-évaluation du projet au fil du temps.

Qui interviewer

Les chercheurs devraient mener des interviews avec un éventail de personnes ayant un intérêt dans le projet de manière à obtenir un point de vue équilibré sur les différents éléments de l'efficacité. Ainsi par exemple, si les gestionnaires de projet peuvent estimer qu'ils ont suffisamment consulté la communauté à propos de la conception et de la mise en œuvre du projet, il se peut que les communautés elles-mêmes aient un avis différent sur la question.

Il est préférable de laisser le choix des personnes à interroger aux autorités locales, aux chefs communautaires, aux autres partenaires de projet et à quiconque participe à la mise en œuvre du projet (ou programme) EbA (et quiconque s'intéresse à mesurer son impact et à améliorer plus généralement la base de connaissances sur l'EbA). Les types de gens qu'il est préconisé d'interroger sont indiqués à la page suivante.



Au niveau national	<p>Les principaux décideurs et responsables politiques associés au projet/programme, en particulier ceux ayant des liens avec le Comité national pertinent chargé de l'adaptation aux changements climatiques (ou autre dispositif institutionnel du même genre).</p> <p>Bien que ces personnes n'aient peut-être pas de connaissances détaillées sur la mise en œuvre du projet, elles sont une cible importante pour comprendre le contexte au sein duquel opèrent les projets EbA et pour identifier les opportunités de mettre les enseignements à l'échelle.</p>
Au niveau des autorités locales	<p>Les principaux agents du gouvernement et/ou des autorités locales qui sont impliqués dans le projet (ou qui prennent des décisions au niveau local) au niveau du terrain.</p>
Partenaires de mise en œuvre	<p>Les organes responsables de la mise en œuvre du projet sur le terrain ; il pourrait s'agir d'une ONG ou d'une organisation de la société civile, une collectivité locale ou du personnel de terrain d'un partenaire du projet.</p>
Communautés locales	<p>Les communautés impliquées dans le projet et ciblées comme bénéficiaires du projet, ventilées par genre (ou une autre forme de différenciation sociale importante dans le contexte local) lorsque cela est possible et approprié.</p>

Comment mener les interviews

L'un des objectifs des interviews est d'obtenir des réponses qui soient comparables sur tous les sites du projet ; par conséquent, pour commencer, il est important de veiller à ce que les personnes interrogées comprennent les questions qui leur sont posées (et que leur interlocuteur les comprenne également). Beaucoup de questions du Tableau 1 et de l'Annexe 1 comprennent des termes techniques qui sont expliqués dans le glossaire à l'Annexe 3. Une autre option consiste à utiliser une version des questions exprimée dans un vocabulaire moins technique comme énoncé dans l'Annexe 2.

Toutes les questions ne sont pas à poser à toutes les personnes interrogées. Au lieu de cela, les chercheurs devraient poser aux personnes interrogées les questions ayant trait à leur domaine de spécialisation. Ainsi par exemple, ce sont généralement les membres de la communauté, plutôt que les responsables politiques au niveau national, qui sont les mieux placés pour évaluer si les améliorations attendues de la capacité d'adaptation ou de la résilience se sont effectivement matérialisées, ce que sont les coûts locaux et les compromis, et le rôle joué par les processus participatifs et le savoir local ou autochtone dans le projet. De même, ce sont généralement les responsables politiques qui sont les mieux placés pour identifier les obstacles de haut niveau au plan institutionnel, des capacités et des politiques susceptibles d'entraver la mise en œuvre à l'échelle de l'EbA.

Toutefois, les communautés sont rarement homogènes. Il y aura des groupes de personnes qui seront plus vulnérables que d'autres, ou vulnérables de différentes manières et la composition de la communauté pourra changer avec le temps. Si l'équipe de projet veut obtenir le point de vue de tous ces groupes différents, il lui faut d'abord les identifier. C'est là une étape importante qui fait participer les populations les plus pauvres et les plus vulnérables – il s'agit souvent des pasteurs, des femmes, des enfants/jeunes, des personnes âgées ou des populations autochtones – dont bon nombre sont particulièrement touchés par les impacts des changements climatiques. Outre les entretiens individuels, on peut avoir recours à des discussions en groupe de réflexion.

Communiquer les résultats de l'évaluation

Valider, partager et relier

Avant de communiquer les résultats, vérifiez les réponses à l'entretien par rapport aux documents publiés et non publiés du projet et autres documents pertinents afin de valider les données et d'approfondir l'entendement du projet. Puis diffusez les résultats largement auprès de toutes les personnes impliquées dans le processus d'entretien pour faire en sorte que les connaissances ne soient pas perdues une fois que le projet EbA arrivera à son terme, le cas échéant. Si la série de questions est appliquée à différents projets EbA, la compilation des données de cette façon permettra une comparaison entre les sites.

Il est important de partager les défis et les échecs rencontrés lors de la mise en œuvre de l'EbA, compte tenu de la tendance marquée à toujours mettre l'accent sur les succès à ce jour. Au lieu de se concentrer uniquement sur les succès, il peut se révéler beaucoup plus utile de rendre compte de ce qui n'a pas si bien marché et des problèmes qui ont été rencontrés pour un apprentissage plus large.

Collaborez avec des partenaires qui sont bien introduits dans les processus nationaux de planification de l'adaptation afin de contribuer à faire en sorte que les résultats de l'utilisation de cette approche EbA à base d'entretiens soient intégrés dans les processus politiques émergents en matière de changements climatiques, de diversité biologique ou de développement.

Beaucoup de pays ont des Plans nationaux d'adaptation (PNA) et des Contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN) – selon les prescriptions de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) – mais beaucoup ont aussi élaboré indépendamment leurs propres réponses politiques nationales au défi que soulèvent les changements climatiques. Celles-ci peuvent être propres aux changements climatiques mais elles sont souvent sectorielles – par exemple axées sur la gestion de l'eau, la gestion des forêts ou l'agriculture.

Discuter des conclusions relatives à l'efficacité à tous les niveaux

Les dialogues politiques sectoriels au niveau national ou ceux qui sont axés sur les ripostes aux changements climatiques sont une bonne occasion pour explorer les opportunités et les obstacles à l'adoption d'approches EbA dans les plans et politiques nationaux d'adaptation. Les chercheurs et les praticiens peuvent diffuser ce qui ressort des entretiens lors de ces événements.

Un travail de proximité est requis au niveau communautaire pour permettre aux communautés elles-mêmes de tirer des enseignements du processus et de garder une influence sur les produits finals et, dans certains cas, se les approprier. Cela réduit le risque que le processus d'évaluation soit purement de nature « extractive ».

Le travail de proximité au niveau international est aussi important pour que les conclusions sur l'efficacité de l'EbA puissent influencer les recommandations et processus émergents de politiques générales, tels que les rapports et processus de la CCNUCC, et informer les réseaux internationaux de praticiens de l'EbA. Le Programme de travail de Nairobi et le Comité d'adaptation de la CCNUCC fournissent des opportunités idéales dans ce sens, tout comme les processus PNA coordonnés au niveau de la CCNUCC.

Les chercheurs pourraient aussi envisager de partager ce qu'ils ont découvert par le biais d'articles dans des journaux révisés par les pairs et sur des plateformes et réseaux de connaissances existants en matière d'adaptation, comme :

- EbA Flagship : <http://ebasouth.org/knowledge-centre/resources/links/eba-flagship>
- weADAPT : www.weadapt.org
- Le portail régional pour les transferts de technologies et l'action contre le changement climatique en Amérique latine et dans les Caraïbes (REGATTA) : www.cambioclimatico-regatta.org
- Le réseau de l'UICN Friends of EbA (FEBA) : www.iucn.org/theme/ecosystem-management/our-work/ecosystem-based-adaptation-and-climate-change/friends-eba-feba
- La Communauté de pratiques EbA du GIZ : www.adaptationcommunity.net
- Le réseau sur la biodiversité et les services écosystémiques (BES-net) : www.besnet.world

Ces organes permettront de distiller des connaissances dans les priorités de financement, de planification et de politiques générales ainsi que dans les débats internationaux et de toucher des praticiens impliqués dans la mise en œuvre de l'EbA. Ce dernier point est important afin que les projets puissent profiter d'un apprentissage mutuel et pour que l'assise factuelle sur l'EbA puisse continuer de s'enrichir.

Sources et lectures complémentaires

Le lecteur trouvera un complément d'information à propos des questions en matière d'efficacité incluses dans cette note d'orientation dans le dossier « *Ecosystem-based approaches to adaptation : strengthening the evidence and informing policy. Research overview and overarching questions* ». Voir <http://pubs.iied.org/G04045/>

Le PNUE-WCMC a mis au point un inventaire des outils et méthodologies pertinents à l'intention des praticiens de l'adaptation écosystémique dans le cadre du projet. Il est truffé d'informations détaillées sur les différents outils, leurs fonctions et leurs objectifs. L'inventaire vise à aider les utilisateurs à évaluer les conditions dans lesquelles les différents outils peuvent travailler, ainsi que leurs avantages et leurs coûts. Pour obtenir un complément d'information, voir : www.iied.org/call-for-feedback-inventory-tools-support-ecosystem-based-adaptation



Annexe 1 : Questionnaire pour évaluer l'efficacité de l'EbA

1. Efficacité pour les sociétés humaines

L'initiative permet-elle (ou a-t-elle permis) à des communautés humaines de maintenir ou d'améliorer leur capacité d'adaptation ou leur résilience et de réduire leur vulnérabilité face aux changements climatiques, tout en augmentant les bénéfices accessoires qui promeuvent le bien-être à long terme ?

1.1 L'initiative EbA permet-elle (ou a-t-elle permis) de maintenir ou d'améliorer la résilience et la capacité d'adaptation des communautés locales et d'aider les groupes les plus vulnérables (p. ex. les femmes, les enfants et les populations autochtones) ? Dans l'affirmative, sur quelle durée ces bénéfices sont-ils (ont-ils été) ressentis et sont-ils (ont-ils été) équitablement distribués entre les différents groupes sociaux ?

a.	Comment l'initiative EbA a-t-elle affecté (affecte-t-elle) la résilience des communautés locales ? (Entourez la réponse applicable et, si possible, donnez des précisions)	Résilience en hausse ; résilience stationnaire ; résilience en baisse
b.	Comment l'initiative EbA a-t-elle affecté (affecte-t-elle) la capacité d'adaptation des communautés locales ? (Entourez la réponse applicable et, si possible, donnez des précisions)	Capacité d'adaptation en hausse ; capacité d'adaptation stationnaire ; capacité d'adaptation en baisse
c.	Comment l'initiative EbA a-t-elle affecté (affecte-t-elle) la vulnérabilité des communautés locales ? (Entourez la réponse applicable et, si possible, donnez des précisions)	Vulnérabilité en baisse ; vulnérabilité stationnaire ; vulnérabilité en hausse
d.	Quels groupes sociaux particuliers ont connu des changements en matière de résilience, de capacité d'adaptation ou de vulnérabilité du fait de l'initiative ? (Entourez toutes les réponses applicables et, si possible, donnez des précisions)	Les populations les plus pauvres et les plus vulnérables ; les femmes ; les enfants ; les personnes âgées ; les groupes autochtones ; autres (veuillez préciser)
e.	Y a-t-il (eu) des compromis (ou des synergies) concernant ceux qui ont connu des changements en matière de résilience, de capacité d'adaptation ou de vulnérabilité, en particulier en ce qui concerne les plus pauvres et les plus vulnérables ? (Par exemple, y a-t-il des bénéfices d'adaptation perçus par un groupe social tandis que d'autres sont exclus ?)	Non/Oui
f.	Si oui, veuillez donner des précisions.	
g.	Y a-t-il (eu) des compromis (ou des synergies) quant au lieu où se sont produits les changements en matière de résilience, de capacité d'adaptation ou de vulnérabilité ? (Par exemple, les bénéfices d'adaptation sont-ils perçus par les communautés d'une région aux dépens de celles d'une autre ?)	Non/Oui
h.	Si oui, veuillez donner des précisions.	

i. Y a-t-il (eu) des compromis (ou des synergies) quant au moment où se sont produits les changements en matière de résilience, de capacité d'adaptation ou de vulnérabilité ? (Par exemple, les changements sont-ils à court terme et/ou à long terme ?)	Non/Oui
j. Si oui, veuillez donner des précisions.	
1.2 Y a-t-il des bénéfices accessoires sociaux qui découlent de l'initiative EbA et, si oui, sont-ils (ont-ils été) équitablement distribués entre les différents groupes sociaux ?	
a. Le cas échéant, quels sont les bénéfices accessoires sociaux qui découlent (ont découlé) de l'initiative EbA (Entourez toutes les réponses applicables et, si possible, donnez des précisions pour chacune)	Réduction des risques de catastrophe ; fourniture/ diversification des moyens de subsistance ; accès au marché ; sécurité alimentaire ; bienfaits pour la santé ; approvisionnements durables en eau ; sécurité ; réduction des conflits liés aux ressources ; amélioration de la cohésion sociale ; politiques améliorées ; gouvernance améliorée ; connaissances enrichies ; atténuation des effets du changement climatique ; autres (veuillez préciser)
b. Certains groupes sociaux profitent-ils plus de ces bénéfices accessoires que d'autres ?	Non/Oui
c. Si oui, veuillez donner des précisions.	
1.3 Quel rôle l'engagement des parties prenantes au sein de l'initiative EbA joue-t-il (a-t-il joué) par le biais des processus participatifs et des connaissances autochtones ? L'utilisation de processus participatifs soutient-elle (a-t-elle soutenu) la mise en œuvre de l'EbA et renforce-t-elle (a-t-elle renforcé) la capacité d'adaptation ?	
a. L'initiative intègre-t-elle (a-t-elle intégré) les connaissances ou les pratiques locales/autochtones ?	Oui/Non
b. Si oui, veuillez donner des précisions.	
c. Quel type de processus participatif a mobilisé la communauté locale dans l'initiative ? (Entourez une réponse. Voir le glossaire à l'Annexe 3 pour obtenir une définition et une typologie des approches participatives)	Aucun ; passif ; informationnel ; consultation par des professionnels extérieurs ; incitations matérielles ; fonctionnel (c.-à-d. dans la mise en œuvre) ; interactif ; auto-mobilisation ; autre (veuillez préciser)
d. Si des processus participatifs ont été utilisés, ont-ils soutenu la mise en œuvre de l'EbA et renforcé la capacité d'adaptation ?	Oui/Non
e. Si oui, veuillez donner des précisions.	

2. Efficacité pour l'écosystème

L'initiative permet-elle (a-t-elle permis) de restaurer, de maintenir ou d'accroître la capacité des écosystèmes à produire des services d'adaptation pour les communautés locales et permet-elle aux écosystèmes de résister aux impacts des changements climatiques et autres pressions ?

2.1 Quelles sont (ont été) les pressions qui ont (eu) un impact sur l'écosystème ou les écosystèmes locaux ? Comment ces pressions affectent-elles (ont-elles affecté) la résilience du ou des écosystèmes aux changements climatiques (et autres pressions) et leur capacité à fournir des services écosystémiques sur le long terme ?

- | | | |
|----|---|--|
| a. | Quelles sont (ont été) les facteurs qui ont (ont eu) un impact sur le ou les écosystèmes locaux ? (Entourez toutes les réponses applicables) | Changements climatiques ; pollution des nutriments ; conversion des terres débouchant sur un changement d'habitat ; surexploitation ; espèces envahissantes ; maladie ; gouvernance, institutions ou cadre juridique précaires ; autres facteurs (veuillez préciser) |
| b. | Comment ces pressions affectent-elles (ont-elles affecté) le ou les écosystèmes et les paysages et leur aptitude à s'adapter (ou non) au changement climatique et autre stress ? | |
| c. | Comment ces pressions affectent-elles (ont-elles affecté) la capacité du ou des écosystèmes à fournir des services ? | |
| d. | Y a-t-il des frontières qui influencent la résilience des écosystèmes ? (Par exemple, y a-t-il une taille minimale d'écosystème ou de bassin versant qui a besoin d'être protégée pour garantir la résilience d'un écosystème et le maintien de la fourniture de services écosystémiques ? Y a-t-il des processus qui se produisent en dehors de la zone de projet et qui affectent la résilience de l'écosystème du projet et sa fourniture de services ?) | Oui/Non |
| e. | Si oui, veuillez donner des précisions. | |
| f. | Y a-t-il des seuils au-delà desquels les écosystèmes ne peuvent plus fournir de services écosystémiques clés ? (Par exemple, y a-t-il des écarts de température, un degré de dégradation/exploitation, une hausse des niveaux des mers ou de la salinité qui modifient irréversiblement la structure de l'écosystème et son fonctionnement ?) | Oui/Non |
| g. | Si oui, veuillez donner des précisions. | |

2.2 À l'issue de l'initiative EbA, quels services écosystémiques ont été restaurés, maintenus ou augmentés et la résilience de l'écosystème a-t-elle changé ? Sur quelle(s) échelle(s) géographique(s) et quel(s) calendrier(s) ces effets se sont-ils fait sentir, et y a-t-il eu des compromis (ou des synergies) entre la fourniture des différents services écosystémiques à ces différentes échelles ?

- | | | |
|----|---|---|
| a. | À l'issue de l'initiative, comment la résilience de l'écosystème a-t-elle changé ? (Entourez une réponse) | Résilience en hausse ; résilience stationnaire ; résilience en baisse |
| b. | À l'issue de l'initiative, les services écosystémiques ont-ils été maintenus, restaurés ou augmentés ? | Oui/Non |

c. <i>Si oui, quels services écosystémiques ont été maintenus, restaurés ou augmentés ? (Entourez toutes les réponses applicables et, si possible, donnez des précisions)</i>	<i>Approvisionnements (p. ex. denrées alimentaires, eau, bois, fibre, carburant) ; régulation (p. ex. régulation du climat, régulation des inondations, purification de l'eau, régulation des maladies) ; culturels (p. ex. spirituels, esthétiques, loisirs, éducation) ; soutien (p. ex. production primaire, formation du sol, cycle de nutriments) ; autre (veuillez préciser)</i>
d. <i>À quelle(s) échelle(s) géographique(s) les services écosystémiques ont-ils été maintenus, restaurés ou augmentés ?</i>	<i>Village local/localité ; bassin versant ; forêt ; région montagneuse ; autre (veuillez préciser)</i>
e. <i>Quels sont (ont été) les compromis (ou les synergies) entre la fourniture de différents services écosystémiques à ces différentes échelles géographiques ? (Par exemple, y a-t-il des compromis/synergies entre la sécurité en eau au site de projet et « en aval » ou dans les écosystèmes/bassins versants voisins, ou des compromis/synergies entre un service écosystémique tel que la sécurité en eau dans une zone et la productivité agricole dans une autre ?)</i>	<i>Oui/Non</i>
f. <i>Si oui, veuillez donner des précisions.</i>	
g. <i>Sur quelle durée les services écosystémiques seront-ils (ont-ils été) maintenus, restaurés ou augmentés ? (Veuillez préciser pour chaque service)</i>	<i>0-1 an ; 1-2 ans ; 2-5 ans ; 5-10 ans ; 10+ ans</i>
h. <i>Quels sont (ont été) les compromis (ou les synergies) entre la fourniture de différents services écosystémiques à ces différents horizons ? (Par exemple, l'initiative satisfait-elle des besoins actuels, tout en compromettant l'aptitude à répondre aux besoins futurs, ou inversement ?)</i>	<i>Oui/Non</i>
i. <i>Si oui, veuillez donner des précisions.</i>	

3. Efficacité économique et financière

L'EbA est-elle rentable et économiquement viable sur le long terme ?

3.1 Quels sont les coûts et avantages économiques généraux de l'initiative EbA ? Dans quelle mesure est-elle rentable, de préférence par rapport à d'autres types d'interventions, et présente-t-elle des bénéfices économiques ou financiers durables sur le long terme ?

a.	<i>Y a-t-il des preuves de la rentabilité de l'initiative EbA (en termes de coûts et bénéfices financiers) ?</i>	<i>Non/Oui</i>
b.	<i>Si oui, veuillez fournir les détails de toute analyse formelle coûts-bénéfices réalisée ou de toute estimation moins formelle des coûts et bénéfices du projet.</i>	
c.	<i>L'approche EbA a-t-elle été comparée à d'autres types d'interventions ou d'approches (p. ex. infrastructures, services communautaires, inaction, etc.) ?</i>	<i>Non/Oui</i>
d.	<i>Si oui, quelle est (était) la rentabilité de l'initiative EbA par rapport aux autres interventions/ approches ? (Entourez une réponse et, si possible, donnez des précisions)</i>	<i>Rentabilité plus élevée ; rentabilité plus ou moins égale ; rentabilité moins élevée</i>
e.	<i>Y a-t-il des coûts et bénéfices économiques plus larges de l'initiative EbA (qui vont au-delà des coûts et profits opérationnels du projet) ?</i>	<i>Non/Oui</i>
f.	<i>Si oui, veuillez préciser (Entourez toutes les réponses applicables et, si possible, donnez des précisions)</i>	<i>Pertes évitées/augmentées suite aux risques de catastrophe ; coûts évités/accrus de l'utilisation de systèmes anthropiques au lieu de services écosystémiques ; hausses/baisses de la valeur des terres ou des services ; augmentation/réduction du revenu local ; coûts d'opportunité lorsque d'autres utilisations foncières ne sont pas adoptées ; autre (veuillez préciser)</i>
g.	<i>Dans la mesure du possible, veuillez quantifier et fournir des données probantes concernant les coûts et bénéfices économiques ci-dessus.</i>	
h.	<i>Y a-t-il (eu) des compromis financiers/économiques (ou des synergies) entre la gestion à différentes échelles géographiques ? (Par exemple, des gains/ pertes financières/économiques ont-ils été obtenus/ essuyés en dehors du site de projet ?)</i>	<i>Non/Oui</i>
i.	<i>Si oui, veuillez donner des précisions.</i>	
j.	<i>Les bénéfices et coûts financiers/économiques évoluent-ils (ont-ils évolué) avec le temps ? (Par exemple, les bénéfices financiers/économiques sont-ils éphémères ou à long terme ?)</i>	<i>Non/Oui</i>
k.	<i>Si oui, veuillez donner des précisions.</i>	

4. Questions politiques et institutionnelles

Quelles questions sociales, institutionnelles et politiques influencent la mise en œuvre d'initiatives EbA efficaces et quelle est la meilleure façon de surmonter les défis ?

4.1 Quels sont les principaux obstacles politiques, institutionnels et de capacités, ou au contraire les opportunités, pour la mise en œuvre de l'EbA aux niveaux local, régional et national sur le long terme ?

- | | |
|--|---|
| <p>a. <i>Quels sont (ont été) les principaux obstacles politiques, institutionnels et de capacités à la mise en œuvre de l'EbA au niveau local ? (Entourez toutes les réponses applicables, classez-les par ordre d'importance et, si possible, donnez des précisions)</i></p> | <p><i>Manque de connaissances ; manque de ressources financières ; manque de compétences techniques ; les principales parties prenantes n'ont pas suffisamment d'autorité pour prendre les mesures requises/prévues ; les mandats manquent de clarté ; capacité de mise en œuvre insuffisante ; institutions précaires ; collaboration interministérielle, institutionnelle ou intersectorielle insuffisante ; cadres juridiques intersectoriels fragiles ou fermés à la collaboration ; politique du gouvernement/des bailleurs de fonds qui n'est pas favorable ; faible priorité aux yeux du gouvernement/des bailleurs de fonds ; autre (veuillez préciser)</i></p> |
| <p>b. <i>Quels sont (ont été) les principaux obstacles politiques, institutionnels et de capacités à la mise en œuvre de l'EbA au niveau provincial/infranational/régional ? (Entourez toutes les réponses applicables, classez-les par ordre d'importance et, si possible, donnez des précisions)</i></p> | <p><i>Manque de connaissances ; manque de ressources financières ; manque de compétences techniques ; les principales parties prenantes n'ont pas suffisamment d'autorité pour prendre les mesures requises/prévues ; les mandats manquent de clarté ; capacité de mise en œuvre insuffisante ; institutions précaires ; collaboration interministérielle, institutionnelle ou intersectorielle insuffisante ; cadres juridiques intersectoriels fragiles ou fermés à la collaboration ; politique du gouvernement/des bailleurs de fonds qui n'est pas favorable ; faible priorité aux yeux du gouvernement/des bailleurs de fonds ; autre (veuillez préciser)</i></p> |
| <p>c. <i>Quels sont (ont été) les principaux obstacles politiques, institutionnels et de capacités à la mise en œuvre de l'EbA au niveau national ? (Entourez toutes les réponses applicables, classez-les par ordre d'importance et, si possible, donnez des précisions)</i></p> | <p><i>Manque de connaissances ; manque de ressources financières ; manque de compétences techniques ; les principales parties prenantes n'ont pas suffisamment d'autorité pour prendre les mesures requises/prévues ; les mandats manquent de clarté ; capacité de mise en œuvre insuffisante ; institutions précaires ; collaboration interministérielle, institutionnelle ou intersectorielle insuffisante ; cadres juridiques intersectoriels fragiles ou fermés à la collaboration ; politique du gouvernement/des bailleurs de fonds qui n'est pas favorable ; faible priorité aux yeux du gouvernement/des bailleurs de fonds ; autre (veuillez préciser)</i></p> |
| <p>d. <i>Quelles sont (ont été) les principales opportunités politiques, institutionnelles et de capacités à la mise en œuvre de l'EbA au niveau local ? (Entourez toutes les réponses applicables, classez-les par ordre d'importance et, si possible, donnez des précisions)</i></p> | <p><i>« Champions » de l'EbA ; priorité du gouvernement ; incitations appropriées en place pour motiver l'action ; institutions locales robustes ; gouvernance/réglementation locale robuste ; autre (veuillez préciser)</i></p> |

e.	Quelles sont (ont été) les principales opportunités politiques, institutionnelles et de capacités à la mise en œuvre de l'EbA au niveau provincial/infranational/régional ? (Entourez toutes les réponses applicables, classez-les par ordre d'importance et, si possible, donnez des précisions)	« Champions » de l'EbA ; priorité du gouvernement ; incitations appropriées en place pour motiver l'action ; institutions régionales robustes ; politiques/législation régionales robustes ; autre (veuillez préciser)
f.	Quelles sont (ont été) les principales opportunités politiques, institutionnelles et de capacités à la mise en œuvre de l'EbA au niveau national ? (Entourez toutes les réponses applicables, classez-les par ordre d'importance et, si possible, donnez des précisions)	« Champions » de l'EbA ; priorité du gouvernement ; incitations appropriées en place pour motiver l'action ; institutions nationales robustes ; politiques/législation nationales robustes ; autre (veuillez préciser)
g.	Y a-t-il (eu) un soutien politique, institutionnel, de capacités suffisant au niveau local pour faire en sorte que l'initiative puisse être durable sur le long terme ?	Oui/Non
h.	Veuillez donner des précisions.	
i.	Y a-t-il (eu) un soutien politique, institutionnel, de capacités suffisant au niveau provincial, infranational/régional pour faire en sorte que l'initiative puisse être durable sur le long terme ?	Oui/Non
j.	Veuillez donner des précisions.	
k.	Y a-t-il (eu) un soutien politique, institutionnel, de capacités suffisant au niveau national pour faire en sorte que l'initiative puisse être durable sur le long terme ?	Oui/Non
l.	Veuillez donner des précisions.	

4.2. Le cas échéant, quelles sont les opportunités qui se sont fait jour pour une réplication, une mise à l'échelle ou une intégration de l'initiative EbA ou pour influencer les politiques et comment ?

a.	Y a-t-il eu des opportunités qui se sont fait jour pour une réplication, une mise à l'échelle ou une intégration de l'initiative EbA ou pour influencer les politiques du gouvernement/des bailleurs de fonds ?	Oui/Non
b.	Dans l'affirmative, veuillez préciser (Entourez toutes les réponses applicables, classez-les par ordre d'importance et, si possible, donnez des précisions)	Changement de la politique nationale débouchant sur un déploiement national généralisé ; inclusion dans les PNA/CPDN ; changement de l'attitude envers l'EbA de la part des responsables politiques/planificateurs ; des liens plus robustes forgés entre les organes pertinents du gouvernement soutiennent une planification intersectorielle ; changement de la politique des bailleurs de fonds et donc du financement reçu par le pays ; nouveaux outils élaborés pour soutenir la réplication ; autre (veuillez préciser)

4.3 Quels sont les changements dans l'administration locale, régionale et/ou nationale ou dans les politiques des bailleurs de fonds qui sont requis pour mettre en œuvre des initiatives EbA plus efficaces ?

a.	Quels sont les changements dans l'administration locale, régionale et/ou nationale ou dans les politiques des bailleurs de fonds qui sont requis pour mettre en œuvre des initiatives EbA plus efficaces ?	Autorités locales : Autorités régionales : Autorités nationales : Bailleurs de fonds :
----	--	---

Annexe 2 : Questionnaire pour évaluer l'efficacité de l'EbA avec un vocabulaire non technique

Questions	Lien au questionnaire de l'Annexe 1
Pays/région	
Groupe (village, hommes/femmes, jeunes, personnes âgées, populations autochtones, etc) ou individu	
Qui a renseigné ce tableau ?	
Date	
Quels membres de la communauté sont représentés ? (veuillez dresser la liste)	
L'écosystème local	
Quelles sont les pressions sur les écosystèmes locaux (communautés végétales et animales dans la région) et sur les paysages ?	2.1 a
Comment ces pressions vous affectent-elles ainsi que votre bien-être ?	2.1 b, c
Quels types de bénéfices et de fonctions écosystémiques ont été restaurés à l'issue du projet (p. ex. approvisionnements en aliments, en eau, en bois ; contrôle des inondations/maladies ; bénéfices spirituels, culturels, récréatifs ; salubrité des sols/de l'air/de l'eau) ?	2.2 b, c
Quel type de zone géographique ces bénéfices ont-ils couverts ?	2.2 d
Combien de temps pensez-vous que dureront ces bénéfices ?	2.2 g
Bénéfices pour les populations	
En quoi le projet affecte-t-il la façon dont les gens peuvent ou non faire face aux impacts des changements climatiques ?	1.1 a, b, c
En quoi le projet aide-t-il les personnes démunies, les femmes, les enfants, les personnes âgées et les groupes autochtones à faire face aux impacts des changements climatiques ?	1.1 d
Certaines personnes en tirent-elles plus de bénéfices que d'autres ?	1.1 e
Les populations de certains endroits en tirent-elles plus de bénéfices que celles d'autres endroits ?	1.1 g
Les populations en tirent-elles des bénéfices dès maintenant ou plus tard ?	1.1 i

De quelle autre manière le projet profite-t-il aux communautés ? (p. ex. les catastrophes sont-elles moins fréquentes ? Les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire ou l'accès au marché sont-ils meilleurs ? Y a-t-il des bienfaits pour la santé ? Les sources d'eau sont-elles améliorées ? Les institutions locales/nationales sont-elles améliorées ? Le conflit est-il réduit ? La cohésion sociale est-elle renforcée ? La sécurité est-elle améliorée ? Les gens ont-ils plus de connaissances ?)	1.2 a
Certaines personnes profitent-elles plus de ces autres bénéfices du projet que d'autres ?	1.2 b
Comment les communautés ont-elles été impliquées dans la planification et la mise en œuvre du projet ? (A-t-on expliqué aux communautés ce qui allait se passer sans leur donner la possibilité d'influencer le projet ? Ont-elles donné des informations aux chercheurs sans avoir la possibilité d'influencer le projet ? Ont-elles reçu de l'argent ou des denrées en échange d'un travail sur le projet ? Ont-elles aidé le projet à atteindre ses objectifs prédéfinis ? Ont-elles contribué à l'analyse des défis, participé à la prise de décisions du projet et aidé à créer des plans du projet ?)	1.3 c
En quoi le fait d'impliquer la communauté affecte-t-il la façon dont les gens peuvent ou non faire face aux impacts des changements climatiques ?	1.3 d
Politiques et institutions	
Quels défis les politiques, les institutions et le personnel de l'administration/des bailleurs de fonds soulèvent-ils pour la mise en œuvre du projet ?	4.1 a, b
En quoi les politiques, les institutions et le personnel de l'administration/des bailleurs de fonds contribuent-ils à mettre en œuvre le projet ?	4.1 d, e
Est-ce que cette aide permettra de faire en sorte que le projet puisse durer longtemps ?	4.1 g, h
Quels changements faudrait-il apporter aux politiques, aux institutions et au personnel de l'administration/des bailleurs de fonds pour améliorer le projet ?	4.3 a

Annexe 3 : Glossaire des principaux termes techniques

Adaptation fondée sur la communauté (CBA) De l'anglais *Community-Based Adaptation*, processus dirigé par la communauté, fondé sur les priorités, les besoins, les connaissances et les capacités de la communauté, qui devrait donner aux populations les moyens de planifier et de faire face aux impacts des changements climatique (Reid *et al.* 2009).

Approches participatives Une gamme d'approches faisant intervenir les communautés dans la planification et la mise en œuvre de projets. Ces approches peuvent être (d'après Adnan *et al.* 1992 ; Dazé *et al.* 2009) :

- Passives, lorsqu'on dit aux gens ce qui va se passer ou ce qui s'est déjà passé
- Informationnelles, lorsque les gens répondent aux questions posées par les chercheurs enquêteurs (ils ne peuvent pas influencer le déroulement et les résultats des recherches peuvent ne pas être partagés avec eux)
- Consultation par des professionnels de l'extérieur qui définissent les problèmes et les solutions (la prise de décisions n'est pas partagée et les professionnels n'ont aucune obligation de tenir compte du point de vue des gens)
- Pour des incitations matérielles, où les populations fournissent des ressources, par exemple de la main-d'œuvre, en échange de nourriture, d'argent ou d'autres incitations matérielles
- Fonctionnelles, lorsque les populations forment des groupes pour répondre à des objectifs prédéfinis ayant trait au projet. Ce type de participation a généralement lieu lors des étapes ultérieures d'un cycle de projet, une fois que les grandes décisions ont été prises
- Interactives, lorsque les populations participent à une analyse conjointe, qui débouche sur des plans d'action et sur la création de nouvelles institutions locales ou sur le renforcement d'institutions existantes (des groupes assument le contrôle des décisions locales, de sorte que les populations ont un intérêt dans le maintien des structures ou des pratiques émergentes), et
- Auto-mobilisation, lorsque les populations prennent l'initiative indépendamment des institutions externes, développent des contacts avec des institutions extérieures pour les ressources et les conseils techniques dont elles ont besoin, mais conservent un contrôle sur la façon dont ces ressources sont utilisées.

Bien-être Un état qui est fonction du contexte et de la situation, y compris des matériaux de base pour une vie digne, en sécurité, libre et offrant des choix, une bonne santé et de bonnes relations sociales.

Biodiversité ou diversité biologique La variabilité chez les organismes vivants issus de toutes les sources, que ce soit les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein et entre les espèces et la diversité au sein et entre les écosystèmes (EM 2005).

Capacité d'adaptation La faculté de façonner, créer ou réagir à un changement à plus long terme en plus de « rebondir » des chocs. Renforce la résilience et réduit la vulnérabilité à une grande variété d'aléas. Nécessite des informations plus la faculté et la possibilité d'apprendre, d'expérimenter,

d'innover et de prendre des décisions. Le volume, la diversité et la distribution des biens et des ressources issus des cinq capitaux facilite les stratégies alternatives (d'après Ayers *et al.* 2012 ; Ensor et Berger 2009) :

1. Le capital humain représente les compétences, le savoir, la faculté de travailler et la bonne santé qui ensemble permettent aux gens de poursuivre différentes stratégies de subsistance et d'atteindre leurs objectifs d'existence
2. Le capital social signifie les ressources sociales qui aident les gens dans le cadre de la poursuite de leurs objectifs d'existence
3. Le capital physique comprend les infrastructures et les biens de base requis pour appuyer les moyens d'existence
4. Le capital naturel signifie les stocks d'où découlent les services écosystémiques, et
5. Le capital financier dénote les ressources financières que les gens utilisent pour atteindre leurs objectifs d'existence.

Résilience (écosystémique) La capacité d'un système à tolérer les impacts des moteurs sans subir de changement irréversible de ses extrants ou de sa structure (EM 2005).

Résilience (humaine) La faculté d'absorber des chocs ou de survivre aux changements mais aussi d'aller au-delà des stratégies d'adaptation à court terme et d'un retour au statu quo, pour adopter un développement à plus long terme malgré (ou à la lumière des) changements climatiques. Parmi les composantes importantes de la résilience figurent : une diversité de biens ou de stratégies de subsistance pour réduire la vulnérabilité face à une grande variété d'aléas, une bonne connectivité entre les institutions, et le degré d'inclusion sociale et de capital social (Ayers *et al.* 2012 ; Ensor et Berger 2009).

Savoir autochtone ou savoir local Un savoir qui est le propre d'une culture ou d'une société donnée. C'est le fondement de la prise de décisions au niveau local en matière d'agriculture, de soins de santé, de préparation des aliments, d'éducation, de gestion des ressources naturelles et une foule d'autres activités dans les communautés rurales. Cela fait contraste avec le système de connaissances internationales généré par les universités, les instituts de recherche et les entreprises privées.

Services écosystémiques Les bénéfices que les populations tirent des écosystèmes. Parmi ceux-ci figurent les services d'approvisionnements en denrées alimentaires et en eau ; les services de régulation, tels que le contrôle des inondations et des maladies ; les services culturels, tels que les bienfaits spirituels, culturels et récréatifs ; et les services d'appui, tels que le recyclage des éléments nutritifs qui maintiennent les conditions propices à la vie sur terre. Certains des services écosystémiques peuvent accroître la capacité d'adaptation des populations face aux changements climatiques (EM 2005).

Vulnérabilité La vulnérabilité aux changements climatiques est évaluée en référence à un aléa particulier, tel que les inondations, et elle tient compte des facteurs humains et environnementaux sous-jacents. La vulnérabilité est affectée par l'exposition à un aléa (souvent en lien avec la situation géographique – comme le fait de vivre dans une zone inondable) et la sensibilité de la communauté affectée (par exemple, une communauté tributaire de l'agriculture pluviale sera plus sensible aux changements des régimes de précipitations) (Ayers *et al.* 2012 ; Ensor et Berger 2009).

Références

- Adnan, S *et al.* (1992) People's participation, NGOs, and the flood action plan: an independent review. Research & Advisory Services, Dhaka, Bangladesh.
- Ayers, J *et al.* (2012) Participatory monitoring, evaluation, reflection and learning for community-based adaptation: a manual for local practitioners. CARE International.
- Dazé, A *et al.* (2009) Climate Vulnerability and Capacity Analysis: Handbook. CARE International.
- EM (2005) Évaluation des écosystèmes pour le millénaire. Ecosystems and Human Well-being: Synthesis. Island Press, Washington, DC.
- Ensor, J et Berger, R (2009) Understanding Climate Change Adaptation: Lessons from Community-Based Approaches. Practical Action Publishing, Rugby.
- Reid, H *et al.* (2009) Community-based adaptation to climate change. Participatory Learning and Action 60. IIED, Londres.

Ce livret énonce des conseils pour évaluer l'efficacité d'une approche fondée sur les écosystèmes en matière d'adaptation aux changements climatiques. Il décrit un processus, fondé sur une série de questions détaillées, qui peut être utilisé par les chargés de projet et les chercheurs pour donner corps à la conception d'un projet, évaluer les progrès d'un projet existant ou encore tirer des conclusions sur l'efficacité d'un projet arrivé à son terme.

Les responsables politiques et les décideurs reconnaissent de plus en plus que les solutions fondées sur la nature ou l'adaptation fondée sur les écosystèmes (EbA) peuvent souvent fournir la solution la plus rentable et la plus largement bénéfique en matière d'adaptation aux changements climatiques.

Le processus d'évaluation a été élaboré dans le cadre d'un projet de quatre ans baptisé « Approches de l'adaptation fondée sur les écosystèmes : renforcer les données probantes et éclairer les politiques » coordonné par l'IIED, l'UICN et le PNUE-WCMC dans le cadre de l'Initiative internationale pour le climat (IKI).

Pour obtenir un complément d'information :
www.iied.org/ecosystem-based-adaptation

L'IIED promeut le développement durable, en reliant les priorités locales aux défis mondiaux. Nous soutenons certaines des populations les plus vulnérables du monde pour mieux faire entendre leurs voix dans la prise de décisions.

Institut international pour l'environnement et le développement
80-86 Gray's Inn Road, London WC1X 8NH, Royaume-Uni
Tél : +44 (0)20 3463 7399
Fax : +44 (0)20 3514 9055
e-mail : info@iied.org
www.iied.org

[@iied](mailto:info@iied.org)
www.facebook.com/theIIED
Télécharger d'autres publications à partir de www.iied.org/pubs



Knowledge
Products

Outil

Juillet 2017

Changement climatique : biodiversité

Mots clés :
Adaptation fondée sur les écosystèmes ; changements climatiques ; adaptation

Soutenu par :



Ministère fédéral
de l'Environnement, de la Protection de la Nature,
de la Construction et de la Sécurité nucléaire

Ce projet fait partie de l'Initiative internationale pour le climat (IKI). Le ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la Nature, de la Construction et de la Sécurité nucléaire (BMUB) soutient cette initiative en vertu d'une décision du Parlement de la République fédérale d'Allemagne.

en vertu d'une décision du
Parlement de la République fédérale d'Allemagne